

## Présentation du budget primitif 2022 CCAS de Vélizy-Villacoublay

### VUE GENERALE

Le budget primitif pour l'année 2022 s'élève à 1 108 985,42€ en section de fonctionnement et à 33 773,50€ en section d'investissement.

### EN FONCTIONNEMENT

Les points saillants du BP 2022 sont les suivants :

#### En dépense :

- Des dépenses de personnel en augmentation de 26 823€ par rapport au BP 2021, du fait du salaire de l'animatrice de vie sociale, arrivée en mars 2021, sur une année entière, des 2 étudiants du dispositif Yes plus de juillet et août, des effets de la revalorisation salariale et de carrière des personnels de catégorie C, de la prime inflation, des avancements de grades et d'échelons.

Le recrutement direct par le CCAS, à chaque départ d'un agent mis à disposition par la commune, entraîne de fait une augmentation prévisionnelle du budget ressources humaines. En effet, il faut désormais prévoir des dépenses qui ne seront pas forcément réalisées, telles les prestations d'actions sociales, le forfait transport, la participation à la mutuelle, etc. Pour le personnel mis à disposition par la commune, le remboursement se fait au réel dépensé. Pour 2022, le CCAS recrutera en direct la nouvelle directrice adjointe du CCAS et les étudiants du dispositif Yes plus.

- Le portage de repas en baisse de 30 000€ par rapport au BP 2021. Le marché portage de repas a été renouvelé en septembre 2021. Un montant important avait été inscrit au BP 2021 en prévision d'une forte augmentation des prix. Le CCAS a prévu, lors du lancement du marché, 3 commandes possibles pour les bénéficiaires, déjeuner, dîner et déjeuner + dîner. Le nouveau prestataire a proposé pour cette dernière unité de commande, déjeuner + dîner, un tarif moins élevé que l'addition du tarif déjeuner et du tarif dîner du prestataire précédent. De ce fait, cela vient minorer l'augmentation des prix pour le CCAS. La baisse des dépenses est également liée à la diminution du nombre de bénéficiaires consécutive à la réouverture du restaurant municipal.
- Les aides financières en augmentation de 6330€ par rapport au BP 2021 en prévision notamment de l'augmentation du montant de ressources garanti par l'ATSV.

PRINCIPALES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PREVUES AU BP 2022	
• Charges générales - 011	448 260 €
○ <i>dont portage de repas</i>	280 000 €
• Charges de personnel - 012	463 711 €
• Autres charges de gestion courante - 65 (Secours aux personnes et subvention aux associations)	192 500 €

### En recette :

- Des produits des services en baisse de 34 400€ par rapport au BP 2021. Les tarifs du portage de repas appliqués aux bénéficiaires ont été revus. L'ancien tarif social a été conservé sans augmentation et une nouvelle tranche de ressources a été créée. Par ailleurs, la réouverture du restaurant municipal a entraîné une baisse du nombre de bénéficiaires du portage et donc des recettes.
- Une subvention communale de 821 000€, soit une baisse de 700€ par rapport à 2021.
- Un résultat 2021 de 36 454,89€ auquel vient s'ajouter l'excédent de fonctionnement 2020 de 41 402,53€. L'excédent de fonctionnement 2021 est ainsi de 77 857,42€.

PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT PREVUES AU BP 2020	
• Subvention de la Ville	821 000 €
• Excédent de fonctionnement 2021 reporté	77 857€
• Produits des services	200 700 €

### EN INVESTISSEMENT

**En dépenses**, le budget d'investissement comprend les prêts d'honneur, les subventions d'équipement aux associations et les différentes immobilisations corporelles et incorporelles.

PRINCIPALES DEPENSES D'INVESTISSEMENT PREVUES AU BP 2022	
• Prêt d'honneur	10 000 €
• Immobilisation incorporelles	4 600€
• Immobilisations corporelles	7 000 €
• Subventions d'équipement versées aux associations	10 000 €

**Les recettes** sont constituées de l'excédent d'investissement 2021 reporté, du remboursement des prêts d'honneur et des amortissements :

PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT PREVUES AU BP 2022	
• Excédent d'investissement reporté	21 132,50 €
• Prêt d'honneur	10 000 €
• Amortissement divers	2 641€

Il n'y a pas de dépense d'investissement prévue en 2022.